



# MARSAIS

## Infos

Bulletin n°02 / Juin 2019

Journal d'information de la commune de Marsais

### Le mot du Maire :

Plusieurs travaux et chantiers ont été engagés dans notre commune et vont se poursuivre au cours de cette année 2019.

Les piliers de la place des marronniers ont été sécurisés et réparés et la voirie de l'impasse de la forge a été refaite. Une dernière tranche des travaux de mise aux normes des ateliers municipaux, du Chat d'eau et de la salle des marronniers vient de s'achever.

Le changement des volets de la mairie commencera mi-mai pour s'achever fin juin. Les travaux de réhabilitation de l'école élémentaire commencent début mai pour un délai d'environ 9 mois.

La plus grande partie des travaux se déroulera pendant le temps scolaire. Le chantier sera entièrement sécurisé. Le préau et la cour seront interdits d'accès. Les récréations se dérouleront dans la cour de l'école maternelle et sur la prairie à l'arrière de l'école élémentaire. Toutes les mesures seront prises par les entreprises pour assurer la sécurité des enfants et des personnels.

Merci par avance aux enseignantes, aux enfants, aux parents et aux agents pour leur patience durant ces travaux. Ils nous permettront d'offrir de meilleures conditions d'accueil et de confort grâce à la création de nouveaux sanitaires, une nouvelle salle d'activité et une cour entièrement rénovée.

Nous allons pouvoir réaliser ces travaux grâce aux appuis financiers du Conseil départemental et de l'État.

Par ailleurs, pour sécuriser l'alimentation électrique de la commune, Enedis a décidé de ne pas attendre les travaux d'assainissement collectif pour enfouir la Ligne Haute tension qui traverse Boisse. Les travaux d'enfouissement doivent être réalisés entre le 15 avril et fin juin 2019, route de la Laiterie puis route de Mauzé et route du Stade. Avec l'aide du Conseil départemental, un plan de déviations et des circulations alternées vont être mises en oeuvre afin de permettre l'accès aux riverains, aux commerces et à l'école pendant la durée des travaux et limiter au maximum les difficultés de circulation.

Enfin sauf imprévu, le début des travaux de l'assainissement collectif est toujours fixé selon le calendrier du syndicat des eaux pour la fin de l'année 2019.

Souhaitons que l'ensemble de ces travaux puissent se réaliser dans les calendriers prévus.

Pour toutes informations complémentaires n'hésitez pas à venir vous renseigner à la mairie.

Le Maire  
Christine BOUYER

ménagée puis le passage public et les plantations seront achevés. Le montant global du projet est de 310 000 €, nous aurons environ 200 000 € de subventions pour une école renouvelée, plus agréable et plus pratique à vivre, et la création d'un espace public entre la rue de la Laiterie et la route de Mauzé.

### Enedis investit pour la commune de Marsais :

Dans le cadre de sa politique d'investissement et de maintenance des réseaux publics de distribution d'électricité, Enedis crée 1 km de réseau électrique 15 000 volts en souterrain sur Marsais. Enedis investit 133 000 € dans cette opération. En parallèle, Enedis dépose 2,5 kilomètres de réseau aérien. Les travaux commenceront mi-avril 2019 pour une durée de 2 mois et demi.

### Plan des travaux :



## VIE DES COMMISSIONS

### Bâtiment / Voirie :



#### École élémentaire du Bois Hardy :

Après les phases d'études et de choix, les subventions sollicitées obtenues, les travaux commencent. Le projet vous a été présenté dans le Marsais Infos hors-série ; les travaux s'étaleront, idéalement, de mai à décembre de cette année. Ils commenceront par la création des sanitaires

dans l'ancienne salle d'activité – garderie. En juillet, la couverture en amiante du préau disparaîtra au profit d'un matériau plus inerte, et la nouvelle salle d'activité sera construite. Dans le même temps, la cour sera réa-

### Mairie

#### Horaires d'ouverture au public :

**Lundi, mercredi, jeudi, vendredi :**  
9 h 00 - 12 h 15

**Fermée le mardi / Tél. :** 05.46.51.00.45

**Samedi :** permanences des élus  
sur rendez-vous : 10 h 00 - 12 h 00  
courriel : [mairie@marsais.fr](mailto:mairie@marsais.fr)  
[accueil@marsais.fr](mailto:accueil@marsais.fr)

#### Agence Postale Horaires d'ouverture :

**Du lundi au vendredi :** 9 h 15 - 12 h 15  
Tél. : 05.46.41.53.24

**En vert :** le nouveau réseau souterrain  
**En bleu :** les lignes aériennes supprimées



### Développement du cadre de vie :

### Développement durable :



#### Schéma des eaux pluviales

Conformément aux obligations prévues par la loi, la commune a fait réaliser son schéma directeur des eaux pluviales. Il a été approuvé par le Conseil municipal du 29 avril 2019.

Le schéma des eaux pluviales consiste à analyser à partir d'une cartographie complète, l'état et la capacité du réseau pluvial actuel, et à présenter des propositions d'aménagements sur les ouvrages existants. Il étudie également la gestion des eaux pluviales à prévoir dans les secteurs à urbaniser inscrits au titre des documents d'urbanisme.

Le réseau pluvial de notre commune s'étend sur 4 km. Il compte 140 ouvrages sur le réseau (trappes et avaloirs), 7 puits, 2 bassins d'infiltrations.

Son état est globalement satisfaisant sur l'ensemble de la commune, seuls 4 secteurs présentent des légers sous-dimensionnements de réseau.

### Exposition du PLUi-H à la mairie de Marsais :



Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal s'est invité dans notre mairie pour en apprendre plus sur la démarche et les enjeux. L'élaboration du PLUi-H rentrait dans sa dernière phase : la date de l'arrêt du PLUi-H étant fixée au **08 avril 2019**. L'arrêt marque ainsi le début de l'étape **consultations**. État, Région, Département, chambres consulaires et tous les partenaires donneront dans les prochains mois leurs avis sur le document.

**En septembre octobre** une enquête publique vous permettra pendant un mois de consulter l'ensemble des documents du PLUi-H et de poser toutes vos questions et de formuler vos requêtes.

### Affaires Scolaires :



#### L'accueil de loisirs St Saturnin du Bois - Marsais : l'histoire...

En 2005 la commune de Marsais ouvre son centre de loisirs. Le périscolaire fonctionne bien mais pendant les vacances, les inscriptions restent limitées ce qui contraint les responsables à fermer l'accueil sur certaines vacances. Les enfants sont accueillis à St Saturnin. Les élus de Marsais réfléchissent alors

à une solution pour satisfaire les familles qui ont besoin d'un mode de garde pendant les vacances et se rapprochent ainsi de la commune de St Saturnin du Bois.

Depuis février 2010, les agents diplômés et formés de Marsais sont mis à disposition de l'accueil de loisirs de St Saturnin du Bois.

Une convention entre les deux communes fixe les règles de fonctionnement. À ce jour il y a autant d'enfants de Marsais que de Saint Saturnin pendant les vacances.

#### Bilan 2019

##### • Vacances février 2019

53 enfants ont été accueillis sur 10 jours d'ouverture dont 25 enfants de la commune de Marsais.

Activités diverses sur le thème « Harry Potter » : décoration du centre en Poudlard, fabrication de blasons, chandeliers, accessoires de sorciers, vifs d'or.

##### • Vacances avril 2019

40 enfants ont été accueillis sur 9 jours d'ouverture dont 19 enfants de la commune de Marsais.

Activités diverses sur le thème « Pâques et Printemps » : fabrication de coquetiers, poulettes, paniers, tableau, floral, vase...  
Sortie Terra Aventura à Tonnay-Boutonne.

##### • Ouverture vacances été 2019

#### Du lundi 8 juillet au 2 août pour les enfants âgés de 3 à 12 ans

Activités diverses sur le thème « Vive l'Été » - sorties piscine ; rencontres inter-centres - mini-camp, « Cirque » dans le cadre des Scènes d'Été.

**Contacts :** Tél : 05.46.51.75.14 - Courriel : [clsh.mairie.stsat@orange.fr](mailto:clsh.mairie.stsat@orange.fr)  
Blog : <http://alshstsatmarsais.overblog.com>

## VIE DE LA COMMUNE

### Les commerces et services de notre commune :

#### La pharmacie :

L'actuelle pharmacienne Catherine Lesplinglart est présente depuis 12 ans. La fréquentation de la pharmacie se maintient à l'identique depuis son ouverture. Une pharmacie en milieu rural est indispensable et nous avons la chance d'en avoir une sachant qu'une nouvelle implantation ne peut se faire qu'à partir d'un seuil de 4500 habitants. Une pharmacie rurale est indispensable pour permettre l'égalité d'accès aux médicaments dans les zones de faibles densités de population.

Au-delà du service rendu aux habitants de la commune et des communes environnantes, la pharmacie s'inscrit comme un maillon indispensable du système de santé par le lien avec les infirmières et participe du lien social en portant les médicaments aux personnes âgées qui ne peuvent se déplacer.

#### Le cabinet infirmier :

##### MI : Depuis quand y-a-t-il un cabinet infirmier sur Marsais ?

Le cabinet existe depuis une vingtaine d'années rue de la laiterie. C'est un infirmier Camille Besson qui l'a créé. Au début il travaillait seul mais depuis quelques mois nous sommes trois infirmières : Dominique, Agnès et Charlotte. L'activité était très prenante avec des horaires importants (de 6 h. du matin à 20 h.).

##### MI : Quelles sont vos interventions les plus fréquentes ?

Le matin nous intercalons les prises de sang entre une base de gens que nous voyons chaque jour: diabétiques, surveillance de pathologies très précises, pansements. Se rajoutent les soins de suites opératoires, des pathologies lourdes...



**Novembre 2018 :** Attribution des lots – Signature du marché pour la réhabilitation de l'école élémentaire du Bois Hardy et demandes de subvention DETR, DSIL, Conseil Départemental - Réhabilitation de l'école élémentaire.

Avis sur le projet d'implantation d'un parc éolien sur les Communes Bernay-St-Martin / Breuil-La-Réorte / Puyrolland (enquête publique).

**Décembre 2018 :** PLUI-H - Recensement des zones humides, des plans d'eau et du réseau hydrographique de la Commune de Marsais, intégration de l'éclairage du parking de l'école du Bois Hardy dans le domaine public communal, décision modificative - Budget Transport Scolaire.

**Janvier 2019 :** Autorisation de signature pour le Contrat Enfance Jeunesse 2018/2021.

**Février 2019 :** Approbation des comptes de gestion du budget principal et des budgets annexes 2018 - Vote du compte administratif 2018 (budget principal et budgets annexes). Affectation des résultats 2018. Avis sur le projet éolien de Villeneuve La Comtesse / La Vergne. Attribution du lot « électricité » - Marché pour la réhabilitation de l'école élémentaire du Bois Hardy. Autorisation donnée au Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget.

**Mars 2019 :** Examen et vote du budget principal et des budgets annexes 2019 ; Vote des taxes pour 2019 ; Tarifs services publics : cantine – garderie – cimetièrre ; Tarifs des locations des salles ; Demande de subvention pour les produits des amendes de police (signalisation – panneaux – radar) ; Demande d'aide financière à la C.A.F..

**Avril 2019 :** Approbation du Schéma Directeur d'Assainissement Pluvial et Zonage pluvial. Détermination des ratios promus/promouvables pour l'avancement de grade. Autorisation de signature – Convention Orange – Effacement des réseaux. Location de la licence IV. Décision modificative n° 1. Achat matériel pour le service technique.

### **MI : J'imagine que vous travaillez en partenariat étroit avec les autres acteurs de la santé ?**

Nous travaillons avec un laboratoire ; un coursier vient chercher les prélèvements chaque fin de matinée à la pharmacie. La pharmacie est vraiment le point central et cela fonctionne très bien. Il arrive que le médecin dépose ses ordonnances à la pharmacie et nous les récupérons avec les médicaments de dépannage. C'est très important d'avoir une pharmacie dans un village comme Marsais, nous avons de la chance et nous formons une bonne équipe avec Catherine Lesplinglant notre pharmacienne, toujours prête à nous rendre service.

Pour tout ce qui est nursing, nous travaillons en complémentarité avec l'ADMR, l'OFAS pour le maintien à domicile et l'Office des Aînés pour le portage des repas. Nous sommes aussi en lien avec les services de santé lorsque se présente une hospitalisation à domicile.

### **MI : Quelle est votre zone d'intervention ?**

Nous ne sommes pas sectorisées. Nous avons défini notre zone d'intervention et couvrons un cercle d'environ 20 km de rayon, ce qui fait néanmoins beaucoup de km parcourus.

### **MI : Finalement le choix du travail en libéral à la campagne ?**

C'est comme un livre d'histoires, on suit beaucoup de gens au quotidien dans leur intimité. À l'hôpital il y a une barrière, on est « les blouses blanches ». Ici c'est plus équilibré, la relation est plus enrichissante et le soin devient un travail d'équipe entre le patient et nous. En plus le libéral nous permet de travailler à notre rythme. Et commencer tôt nous permet de voir de beaux paysages, d'assister au réveil de la nature et d'être les témoins de beaux levers et couchers de soleil.

**Attention le numéro de téléphone fixe du cabinet n'existe plus, il faut appeler le 06.72.30.02.47.**

### **Création d'un nouveau commerce en lieu et place du bar :**

Nous annonçons la vente du bar dans le Marsais Infos précédent, c'est chose faite et nous sommes heureux d'accueillir le nouveau commerce « la Pin-Up givrée ».

Depuis 2 ans Marine offrait ses glaces bio au lait de chèvre sur le territoire dans sa caravane bleue et violette, maintenant qu'elle a acquis l'ancien bar, elle va créer une activité bien sympathique sur notre commune.

### **MI : Comment vous est venue l'idée de vous lancer dans cette activité ?**

J'ai fait un master en économie du tourisme et lorsque j'ai fait mon stage à l'éco-camping de la frênaie, je suis tombée amoureuse du coin. J'ai une amie qui a un petit élevage de chèvres, c'est ainsi qu'est née l'idée de valoriser sa production par la création de glaces au lait de chèvres avec des fruits bio et de saison. Une activité qui favorise les circuits courts. J'ai été accompagnée dans mon projet

par « Les Cigales » nouvelle Aquitaine\*.

### **MI : Vous avez donc appris à faire des glaces ?**

Je suis issue d'une famille qui travaille dans le commerce de bouche. Je me suis appuyée sur les compétences de mon père (pâtissier dans la Vienne) qui m'a formé à la fabrication. J'ai ainsi appris 2 recettes principales que j'ai déclinées en une quarantaine de parfums.

### **MI : En vous installant sur Marsais, quel est votre projet ?**

Je me suis associée avec quelques amies et notamment Célia qui tient la librairie café « À l'ombre du vent » à Niort. Je compte bien sur elle pour organiser des journées thématiques autour du livre pour enfants. En plus j'ouvre un salon de thé en plus du bar. J'y servirai des productions locales, bio... Le bar et la vente seront ouverts le mercredi et le jeudi, le week-end uniquement si il y a des événements dans le village. Le lundi et le mardi sont réservés pour la fabrication et les livraisons.

\*Les Cigales : club d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne solidaire

### **Ouverture de la nouvelle boulangerie :**

Depuis le 25 avril la boulangerie est ouverte. Après 10 ans comme boulanger salarié dans une grande boulangerie de Périgny, M. Brecq a décidé de devenir son propre patron et pour cela de suivre la formation de la chambre des métiers. Pendant 2 ans il a cherché un lieu où s'implanter et c'est pour Marsais qu'il a eu le coup de cœur ! Nous sommes très heureux que ce service important pour l'ensemble de la population soit de nouveau assuré dans notre commune. Il nous appartient, par notre fréquentation de le faire vivre !

Un catalogue des pâtisseries et gâteaux à commander est à disposition des clients, car notre boulanger est aussi qualifié en pâtisserie. La boulangerie est ouverte de 7 h 00 à 13 h 00 et de 15 h 30 à 19 h 30 et le dimanche de 7 h 00 à 13 h 00 - fermée le lundi.



## Le lotissement :

L'ensemble du lotissement a été aménagé grâce à la mobilisation par la banque de la garantie bancaire. Les voiries, candélabres, places de parking... qui ont été construits contribuent à l'embellissement du lotissement. Nous espérons que les lots restants vont pouvoir se vendre et accueillir de nouveaux habitants.



## Renforcement du service technique :

Une personne est recrutée pour renforcer l'équipe pendant le printemps et l'été et les congés.

## Vous faire connaître / vous renseigner le site internet de la CDC Aunis Sud :

"Le Bottin", c'est l'une des dernières nouveautés du site [aunis.sud.fr](http://aunis.sud.fr) : un annuaire en ligne qui recense toutes les associations actives en Aunis Sud. Un répertoire alimenté... par les associations elles-mêmes !

## Vous êtes responsable ou gestionnaire d'association ?

Accédez à votre espace personnalisé et complétez votre fiche de présentation.

## Bon à savoir :

Les bottins "Commerces et services" et "Producteurs locaux" sont également accessibles en un clic sur la page d'accueil de [aunis.sud.fr](http://aunis.sud.fr). Si vous voulez être référencé sur le site un contact : 05.46.07.22.33 - [communication@aunis-sud.fr](mailto:communication@aunis-sud.fr).

## VIE DES ASSOCIATIONS



• Après le Repas de la Mer du 30 mars, partagé avec le club de St Saturnin, nous vous proposons une sortie en Anjou le 16 mai 2019, au château de Brissac et dans le plus grand jardin japonais d'Europe à Maulévrier. (Voyage en bus à partir de St Saturnin).

- Le dimanche 2 juin à 17 h 00, à St Denis du Pin, une ballade « Autour du monde » réalisée par Agnès et Gérard Perou, en 2 ans et 7 mois, en vélo et accordéon. Co-voiturage à partir de Marsais.
- Le samedi 15 juin, à 14 h 00, Assemblée générale Extraordinaire, salle des Marronniers : ordre du jour : solutions d'avenir pour le club.
- Le jeudi 20 juin à midi, déjeuner d'été salle des Marronniers réalisé par Aunis traiteur.

- Les membres du club avaient prévu de fêter Gisèle et René Labasse pour leurs 70 ans de mariage le 19 avril. Hélas, Gisèle nous a quittés en février. Mais nous tenons à lui rendre hommage et à adresser à René l'expression de notre sincère amitié.



## Foyer Rural



Nous marchons tous les jeudis matin à 9 h 30 (5 km) et les dimanches matin avec départ de 9 h 00 ou 9 h 30 à la Place des Marronniers. Le 12 mai, Journée détente avec randonnées (9 et 5 km) avec possibilité de pêcher aux Sources du Moulin à Migré.

Notre 18e brocante aura lieu le 23 juin. Cette année nous allons organiser un concours de palets et une exposition de motos anciennes.

Nos activités en salle vont s'arrêter le mercredi 3 juillet. À cette occasion, une soirée conviviale est prévue autour d'un repas partagé. L'apéritif sera offert par le Foyer Rural. Une petite animation est prévue. Notre nouvelle section théâtre se fera connaître en jouant une pièce comique.

Le 18 août, nous organisons une randonnée avec pique-nique tiré du sac, à La Garette. Ce jour-là, il y a aussi, à La Garette, une brocante et toute une animation autour du cheval avec une messe de la Saint-Hubert.

L'Assemblée Générale aura lieu fin août, à la salle des Marronniers avec renouvellement des cartes d'adhésions. La reprise des activités est prévue le mardi 3 septembre à 18 h 00 avec des nouveautés.

Vous venez d'arriver sur la commune, n'hésitez pas à venir nous rencontrer ! Nous sommes à l'écoute de toutes nouvelles idées.

Pour plus de renseignements, Roland au 05.46.51.01.40 ou Delphine au 06.20.45.25.56.

## Agenda :

**Samedi 15 juin** : Assemblée générale Extraordinaire - 14 h 00  
Salle des Marronniers (Seniors actifs).

**Samedi 15 juin** : Concours de Palets - Chat d'Eau (Foot).

**Dimanche 23 juin** : Brocante (Foyer Rural).

**Mardi 25 juin** : Fête de l'école - 18 h 30 au Chat d'Eau.

**Samedi 13 juillet** : Feu d'artifice et dîner champêtre au Chat d'Eau.

## Numéros Utiles :

**EDF / ENEDIS** : 09.72.67.50.17 / site internet : [www.erdf.fr](http://www.erdf.fr)

**Eau** : RESE : 05.46.35.68.24 / site internet : [www.rese.fr](http://www.rese.fr)

**Déchets** : 05.46.07.16.66 / site internet : [www.vals-aunis.com](http://www.vals-aunis.com)

**Urbanisme CDC** : 05.46.07.22.33 / site internet <https://aunis-sud.fr/je-mepanouis-en-aunis-sud/jai-un-projetimmobilier/plan-local-durbanisme-plui-h/>

**Syndicat des Eaux (Assainissement individuel)** : 05.46.92.40.30 / site internet [www.sde17.fr](http://www.sde17.fr) rubrique «informations pratiques» / «assainissement individuel»